



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Jean Gay
Verfeil



Rapport annuel du fonctionnement pédagogique

Année scolaire 2022-2023



Le rapport de fonctionnement annuel est établi pour l'année scolaire 2022-2023 sur la base des données chiffrées APAE (Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation des Etablissements), des différents bilans intermédiaires liés à des actions particulières et des conclusions, réflexions et enseignements tirés par la direction de l'établissement.

1	Contexte de l'établissement	4
1.1	Caractéristiques des élèves du collège.....	4
1.2	Structure pédagogique	5
1.3	Langues vivantes étrangères.....	5
1.4	Langues et Cultures de l'Antiquité : Latin/grec.....	5
1.5	Indicateurs concernant les professeurs et les personnels	6
1.6	Indicateurs sur les élèves de 6 ^{ème}	6
2	Rappel des objectifs du projet d'établissement.....	7
2.1	Rappel synthétique des axes du projet d'établissement :	7
3	Réalisations de l'année scolaire	7
3.1	Actions.....	7
3.1.1	<i>Les parcours éducatifs</i>	<i>7</i>
3.1.2	<i>Les enseignements complémentaires (AP et EPI).....</i>	<i>9</i>
3.1.3	<i>La semestrialisation</i>	<i>10</i>
3.1.4	<i>Devoirs faits.....</i>	<i>10</i>
3.1.5	<i>Les études dirigées.....</i>	<i>11</i>
3.1.6	<i>Les autres projets.....</i>	<i>11</i>
3.2	Moyens mis en œuvre	17
3.2.1	<i>Formation des personnels.....</i>	<i>17</i>
3.2.2	<i>Financement des actions pédagogiques</i>	<i>18</i>
3.2.3	<i>Moyens horaires accordés dans le cadre de la marge d'autonomie.....</i>	<i>18</i>
3.2.4	<i>Partenariats</i>	<i>20</i>
4	Evaluation	20
4.1	Attestation de cycle 3 et cycle 4 en 2023.....	20
4.2	Attestation de sécurité routière (ASSR1 et ASSR2).....	21
4.3	Ev@lang	21
4.4	Certification PIX.....	21
4.5	Bilan des décisions orientation 2023	22
4.6	Bilan de la vie scolaire 2022-2023	23
4.6.1	<i>Nb d'occurrences retrouvées sur PRONOTE au 23 juin 2023</i>	<i>23</i>
4.6.2	<i>Taux d'absentéisme des élèves :</i>	<i>24</i>
4.6.3	<i>Punitions.....</i>	<i>24</i>
4.6.4	<i>Sanctions prononcées par le chef d'établissement</i>	<i>25</i>
4.6.5	<i>Sanction prononcées par le conseil de discipline.....</i>	<i>25</i>
4.7	Rappel des résultats au DNB 2022	25
5	Perspectives.....	27
5.1	Formalisation du projet pédagogique et éducatif 2023-2024.....	27
5.2	Demandes de travaux et d'équipements auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.....	27
5.3	Formations des personnels 2023-2024	27
6	Annexes	28
6.1	Bilan du CDI.....	28
6.2	Bilan du service infirmerie (synthèse)	31

6.2.1	<i>L'activité dans le second degré</i>	31
6.2.2	<i>Gestion des PAI</i>	32
6.2.3	<i>Les modalités d'accès à l'infirmier sont :</i>	32
6.2.4	<i>Le dépistage infirmier en 6^{ème} :</i>	32
6.2.5	<i>Questionnaire de santé concernant les élèves qui s'orientent vers une voie professionnelle</i>	32
6.2.6	<i>Le protocole sanitaire : Covid-19</i>	32
6.2.7	<i>Education à la santé</i>	33
6.2.8	<i>Conclusion</i>	33
6.3	<i>Association Sportive</i>	33
6.4	<i>FSE</i>	34

1 Contexte de l'établissement

1.1 Caractéristiques des élèves du collège

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
EFFECTIF TOTAL	370	379	419	428	454	460	456

Public + Privé	2018	2019	2020	2021	2022
▼ Evolution	+ 10,6 %	+ 2,1 %	+ 6,1 %	+ 1,3 %	- 0,9 %
Dépt	+ 2,6 %	+ 3,5 %	+ 2,3 %	+ 1,1 %	+ 1,7 %
Acad	+ 1,5 %	+ 2 %	+ 0,9 %	+ 0,2 %	+ 0,7 %
Région	+ 1,6 %	+ 2 %	+ 1,1 %	+ 0,2 %	+ 1 %

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
% FILLES	43,2	47,4	46,8	48,1	50,7	50,4	53,3
% GARCONS	56,8	52,6	53,2	51,9	49,3	49,6	46,7

PCS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Non renseignée	0	1,1	0	0	0	0,2	0,4
Ouvriers et inactifs	15,4	14,2	14,8	14,5	17,2	17,2	15,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	24,6	25,6	29,1	27,1	26,2	24,3	25,4
Cadres moyens	12,7	9,8	10,5	12,1	14,8	13,9	12,7
Cadre Sup. & Enseignants	47,3	49,3	45,6	46,3	41,9	44,3	46,1

	Etab	Dépt	Acad	Région
Cadres supérieurs et enseignants	46,1	35,2	26,3	23,6
Cadres moyens	12,7	12,7	13,1	12,2
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	25,4	23,1	28,2	29,7
Ouvriers et inactifs	15,4	24,8	27,9	29,4
Non renseignée	0,4	4,3	4,5	5,1

2021-2022	Taux boursiers Etab.	Taux boursiers Dépt.	Taux boursiers Acad.	Taux boursiers Région
Taux 1 (105 € par an)	4,8	9,3	10,4	11,4
Taux 2 (294 € par an)	0,7	5,6	5,7	6,9
Taux 3 (459 € par an)	2	6,5	6,3	8
Ensemble	7,5	21,3	22,4	26,3

Rappel taux de boursier des années précédentes : 2019 : 11 %, 2020 : 8,6 %, 2021 : 6,1 %

En 2020/2021 : Aide à la restauration scolaire : 7 élèves (1,5%) ont la gratuité à 100 % ; 50 élèves (10,9%) ont la prise en charge à 50 % cela représente une aide de 13 173,97 € pour l'année scolaire.

Indice de position sociale :

Public + Privé	2018	2019	2020	2021	2022
▼ Niveau collège hors SEGPA	129,8	131,0	127,8	128,7	125,3
Dépt	115,5	115,4	115,6	115,8	116,2
Acad	109,4	109,4	109,6	109,8	110,2
Région	105,8	105,9	105,9	106,3	107,2
▼ Entrants en 6ème	125,1	130,7	125,0	129,8	125,0
Dépt	114,3	114,5	115,3	115,2	116,6
Acad	108,3	108,6	109,0	109,1	110,3
Région	104,9	105,1	105,4	105,9	107,3
▼ Ensemble des élèves	129,8	131,0	127,8	128,7	125,3
Dépt	115,0	114,9	115,1	115,3	115,8
Acad	108,8	108,8	109,0	109,3	109,8
Région	105,3	105,3	105,3	105,7	106,7

compte des établissements dans lesquels la proportion de PCS non-renseignées est importante. Cet indice peut prendre pour un élève, les valeurs de 38 (situation la moins favorable aux apprentissages) à 179 (situation la plus favorable aux apprentissages).

Pour compléter l'indicateur classique de Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) en quatre catégories, un nouvel indice, indiquant si les élèves se trouvent dans une situation favorable aux apprentissages, a été créé à partir de données comportant une description extrêmement fine du milieu familial (diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc.) Les PCS des deux parents sont prises en compte et leur croisement permet d'affecter à chaque élève un indice de position sociale. La valeur moyenne de cet indice a été calculée pour chaque couple de catégories socioprofessionnelles (y compris pour les familles avec un seul responsable), en tenant

1.2 Structure pédagogique

Niveau	6 ^{ème}			5 ^{ème}			4 ^{ème}			3 ^{ème}		
Année →	N-1	N	N+1	N-1	N	N+1	N-1	N	N+1	N-1	N	N+1
Nb de divisions	5	4	5	5	5	4	5	5	5	4	4	5

Les enseignements proposés au collège Jean Gay sont :

- 6^{ème} à 3^{ème} générale
- Enseignement facultatif :
 - Français Culture Antique en 6^{ème}
 - Latin (Pour les 5^{èmes} pour tous les élèves, puis pour les 4^{èmes} volontaires)
 - Grec (pour les élèves de 3^{èmes} volontaires)
- LV1 : Anglais, LV2 : Espagnol

1.3 Langues vivantes étrangères

Le collège Jean Gay propose pour tous les élèves en LV1 l'anglais. Pour la LV2, les collégiens n'ont pas le choix de la langue et font espagnol dès la classe de 5ème.

1.4 Langues et Cultures de l'Antiquité : Latin/grec

Au collège Jean Gay, tous les élèves de 5ème bénéficient d'une heure pendant un semestre de langues et cultures de l'antiquité en latin. Puis, en 4ème, ils peuvent s'ils le souhaitent choisir de faire une heure de latin en 4ème et une heure de grec et/ou de latin en 3ème. Le nombre d'élèves qui ont choisi l'option LCA est en augmentation cette année.

Niveau	FCA 1h	Latin	Latin + Grec	Grec
6 ^{ème}	26 élèves (25,4%)	-	-	-
5 ^{ème}	-	122 élèves (100%)	-	-
4 ^{ème}	-	47 élèves (37,9%)	-	-
3 ^{ème}	-	42 élèves (43,1%)	16 (14,6%)	8 élèves (7,3%)

1.5 Indicateurs concernant les professeurs et les personnels

Effectifs de personnels 2022-2023

	2018	2019	2020	2021	2022
Personnels enseignants	27	28	29	29	28
Personnels ATSS	5	4	4	4	4
Conseiller principal d'éducation	1	1	1	1	1
Autres personnels de vie scolaire	6	5	6	5	6
Personnels de direction	1	1	1	1	1
Soutien à l'enseignement	1	0	0	0	0
Animateur pédagogique	0	0	0	0	0
Total	41	39	41	40	40

▼ Pourcentage de femmes enseignantes

Même secteur	2018	2019	2020	2021	2022
▼ % de femmes	81,5	71,4	69,0	75,9	71,4
Dépt	70,5	70,6	70,0	70,4	69,9
Acad	68,4	68,0	67,6	68,1	68,1
Région	66,0	65,6	65,4	65,7	65,7

Date d'observation : 30 novembre N.

▼ Pourcentage de personnels enseignants à temps partiel

Même secteur	2018	2019	2020	2021	2022
▼ % temps partiel	3,7	0	0	3,4	3,6
Dépt	10,5	10,6	10,1	11,5	11,5
Acad	9,4	8,8	8,9	10,3	10,4
Région	9,4	9,0	8,9	9,6	9,9

Date d'observation : 30 novembre N.

► Age moyen des enseignants

▼ Age des enseignants (en 3 classes)

Même secteur	2018	2019	2020	2021	2022
► Moins de 35 ans	18,5	25,0	17,2	24,1	10,7
► De 35 à 50 ans	51,9	39,3	44,8	37,9	39,3
► Plus de 50 ans	29,6	35,7	37,9	37,9	50,0

Date d'observation : 30 novembre N.

Effectifs de personnels en ETP 2022-2023

	2018	2019	2020	2021	2022
Personnels enseignants	24,12	25,22	26,33	27,59	27,22
Personnels ATSS	3,50	3,40	3,30	3,50	3,50
Conseiller principal d'éducation	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Autres personnels de vie scolaire	3,75	3,75	4,00	3,50	4,00
Personnels de direction	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Soutien à l'enseignement	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur pédagogique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	34,37	34,37	35,63	36,59	36,72

▼ Age moyen des enseignants

Même secteur	2018	2019	2020	2021	2022
▼ Age moyen	44,0	43,9	45,8	45,3	48,6
Dépt	43,9	44,1	44,3	44,5	44,9
Acad	43,9	44,2	44,5	44,8	45,3
Région	44,2	44,6	45,0	45,3	45,8

Date d'observation : 30 novembre N.

▼ Age des enseignants (en 3 classes)

Même secteur	2018	2019	2020	2021	2022
► Moins de 35 ans	18,5	25,0	17,2	24,1	10,7
► De 35 à 50 ans	51,9	39,3	44,8	37,9	39,3
► Plus de 50 ans	29,6	35,7	37,9	37,9	50,0

Date d'observation : 30 novembre N.

▼ Ancienneté moyenne des enseignants dans l'établissement (en années)

Même secteur	2018	2019	2020	2021	2022
▼ Ancienneté moyenne	8,0	8,5	8,4	9,1	8,7
Dépt	6,5	6,5	6,7	6,8	6,8
Acad	7,0	7,2	7,4	7,4	7,6
Région	7,1	7,4	7,6	7,7	7,9

Date d'observation : 30 novembre N.

1.6 Indicateurs sur les élèves de 6^{ème}

Public + Privé	2018	2019	2020	2021	2022
▼ Score en mathématiques	281,2	282,6	291,0	285,0	293,3
Dépt	259,3	260,2	267,3	267,5	266,0
Acad	254,2	255,4	261,5	261,8	260,4
Région	250,7	250,7	256,7	256,5	256,0
▼ Score en français	268,0	281,7	286,0	283,2	278,2
Dépt	261,9	264,9	272,5	271,8	266,7
Acad	257,0	260,0	267,3	266,4	261,5
Région	253,8	256,2	263,4	262,1	258,1

▼ Répartition des élèves de sixième par niveau de maîtrise en français

Public + Privé	2017	2018	2019	2020	2021
▼ Insuffisant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépt	1,3	1,4	1,6	0,6	0,4
Acad	1,3	1,4	1,7	0,6	0,5
Région	1,5	1,6	2,0	0,7	0,6
▼ Fragile	1,0	6,0	2,9	3,2	2,5
Dépt	11,2	10,0	10,8	7,2	7,0
Acad	12,8	10,9	12,3	8,4	8,1
Région	14,7	11,7	13,4	9,5	9,3
▼ Satisfaisant	78,2	70,9	77,5	68,5	75,0
Dépt	73,8	67,2	71,8	73,0	74,3
Acad	74,9	69,7	72,8	75,0	76,1
Région	74,3	70,8	72,9	75,8	77,0
▼ Très bon	20,8	23,1	19,6	28,2	22,5
Dépt	13,7	21,4	15,8	19,2	18,4
Acad	11,0	18,0	13,3	16,0	15,3
Région	9,5	15,9	11,7	14,0	13,0

▼ Répartition des élèves de sixième par niveau de maîtrise en mathématiques

Public + Privé	2017	2018	2019	2020	2021
▼ Insuffisant	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépt	1,4	1,6	2,1	1,2	0,9
Acad	1,5	2,0	2,1	1,5	1,2
Région	1,7	2,3	2,6	1,8	1,5
▼ Fragile	11,8	10,3	10,8	4,9	6,8
Dépt	19,9	19,9	21,8	18,8	19,6
Acad	21,4	21,6	24,0	20,7	21,7
Région	23,7	23,5	26,5	23,0	24,3
▼ Satisfaisant	64,7	60,7	61,8	66,4	71,2
Dépt	65,7	62,2	60,3	61,2	60,6
Acad	66,1	62,9	60,6	62,4	61,6
Région	65,1	62,4	59,6	61,9	60,9
▼ Très bon	22,5	29,1	27,5	28,7	22,0
Dépt	13,0	16,3	15,8	18,8	18,9
Acad	11,0	13,5	13,2	15,4	15,5
Région	9,6	11,8	11,3	13,3	13,3

2 Rappel des objectifs du projet d'établissement

2.1 Rappel synthétique des axes du projet d'établissement :

En date du 01/09/2022 - Période de validité : 5 ans

- **Axe 1** : Adapter le collège à tous les élèves à besoin éducatifs particuliers et permettre la réussite de tous.
- **Axe 2** : Développer les parcours éducatifs.
- **Axe 3** : Améliorer la communication à destination de la communauté éducative.
- **Axe 4** : Accompagner les personnels et l'évolution structurelle, éducative et pédagogique du collège.

3 Réalisations de l'année scolaire

3.1 Actions

3.1.1 Les parcours éducatifs

Les parcours éducatifs sont inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Un parcours est un processus guidé et progressif qui offre à chacun la possibilité, par la découverte et l'expérimentation, de mobiliser, développer et renforcer ses compétences. Les parcours éducatifs permettent l'articulation et la mise en cohérence entre les enseignements réalisés dans la classe et les actions menées dans les temps périscolaire et extrascolaire. Leurs mises en œuvre impliquent de développer des projets partagés et territoriaux avec des partenaires extérieurs

Grâce à des approches complémentaires et à la diversité des modes d'apprentissages, les élèves construisent des compétences et acquièrent des connaissances en fonction des expériences, des rencontres et des projets auxquels ils participent.

De nombreuses actions ont eu lieu cette année notamment pendant la semaine des parcours qui s'est déroulée du 17 au 21 avril 2023. Les actions qui ont eu lieu sont les suivantes :

THEME	INTERVENANT	TARIF	PARCOURS
6EME			
Sensibilisation au handicap	Hissez haut Macéo	Adhésion : 30€	CITOYEN
Apprendre à Porter Secours (APS)	Mme Fernin		CITOYEN

Sensibilisation à la lutte contre la maltraitance animale et présentation des métiers	Association les 4 pattounes	Don du FSE à l'association	CITOYEN
Escape game sur les guerres mondiales et la création de l'Europe	Réseau Canopé	PLC	CITOYEN
Mission énergie et climat	EDF	Gratuit	CITOYEN
Sérious Game	UFCV Occitanie	PLC	CITOYEN
Trouble des apprentissages	Mme Zaragoza	240.00€	CITOYEN
Initiation à l'occitan	M. Assemat		CITOYEN
Le rap : musique citoyenne	LEC GS03	PLC	CITOYEN
Conférence gesticulée : droits, devoirs et valeurs de la République	LEC GS 28	PLC	CITOYEN
Sécurité dans le bus	Conseil régional		CITOYEN
Equilibre alimentaire : Petit déjeuner	Institut Limayrac en amont puis professeurs le jour J		SANTE
Epoque épique – la mythologie grecque	Cie 1001 saisons	PLC	PEAC
Temps écologie			CITOYEN
PIX et réseaux sociaux	Mme Bonnet Raison		CITOYEN
Entretien avec les élèves sur la vie de l'établissement	Mme Couret + M. Monteil		CITOYEN
Concours d'orthographe	Professeurs de Lettres		CITOYEN
Initiation au floorball	M. Assemat		SANTE
Les dangers du soleil	Ligue contre le cancer	43.70€	SANTE
5EME			
Internet et les réseaux	Génération numérique	MILDECA	CITOYEN
Sensibilisation à la lutte contre la maltraitance animale et présentation des métiers	Association les 4 pattounes	Don du FSE à l'association	CITOYEN
Entretien avec les élèves sur la vie de l'établissement	Mme Couret + M. Monteil		CITOYEN
Unplugged : les addictions	Mme Giroussens		SANTE
Temps écologie			CITOYEN
Concert pédagogique	Kiko Ruiz	900.00€	PEAC
Concours d'orthographe	Professeurs de Lettres		CITOYEN
Laïcité ; diffusion d'un film + débat autour de la Laïcité	Unis cite	PLC	CITOYEN
Vivre ensemble : le racisme et l'égalité fille-garçon	CD31	PLC	CITOYEN
GQS	Mme Giroussens et Mme Fernin		CITOYEN
Exposition, discussion et atelier de dessin	Jul Quanouai	573.52€	PEAC
Préparation ASSR 1	Professeurs d'histoire		CITOYEN
Découverte de l'aviron et dépense énergétique	Montpitol Aviron Club		SANTE
4EME			
Préparation et visites des entreprises de Verfeil	Divers personnels		AVENIR
Sécurité routière : la désincarcération	Pompiers de Verfeil		CITOYEN
Entretien avec les élèves sur la vie de l'établissement	Mme Couret + M. Monteil		CITOYEN

Temps écologie	M. Plante + M. Montal		CITOYEN
Prévention des risques auditifs	Black Mantis	Adage	SANTE
Concours d'orthographe	Professeurs de Lettres		CITOYEN
Sensibilisation à la lutte contre la maltraitance animale et présentation des métiers	Association les 4 pattounes	Don du FSE à l'association	CITOYEN
Education aux medias et à l'image	Synapses	PLC	CITOYEN
Repérage des agressions sexuelles	CIDFF	1500.00€	SANTE
Discrimination, stéréotype et mixité professionnelle	IPEP	PLC	CITOYEN
3EME			
Escape game : Les droits de la femme	Professeur d'histoire + sces civiques		CITOYEN
Présentation du CNES et observation de la terre	M. Gouillon		AVENIR
Temps écologie			CITOYEN
Pratique de l'esprit critique	GREP 3	PLC	CITOYEN
Sensibilisation à la lute contre la maltraitance animale et presentation des métiers	Association les 4 pattounes	Don du FSE à l'association	CITOYEN
Debout sous l'orage	Cie les fabulax	PLC	CITOYEN
Complot industrie	Avant l'incendie	Adage	CITOYEN
Concours d'orthographe	Professeurs de Lettres		CITOYEN
Préparation + Oral du Rapport de stage + bilan	Enseignants		CITOYEN
Lecture théâtrale et musicale du texte "La plus précieuse des marchandises"	Cie du petit matin	1085.00€	CITOYEN
Transformer le négatif en positif	Association de Verfeil	1250.00€	CITOYEN
Image et citoyenneté	SOZINHO	PLC 2 classes + 400€	CITOYEN
Atelier sur le droit, la citoyenneté, le harcèlement, les discriminations et la laïcité	Maison des droits des enfants et des jeunes	PLC	CITOYEN
Entretien avec les élèves sur la vie de l'établissement	Mme Couret + M. Monteil		CITOYEN

3.1.2 Les enseignements complémentaires (AP et EPI)

La répartition des enseignements complémentaires par classe est la suivante :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
AP	3h	2 h	1,5 h	1,25 h
EPI	-	-	-	0,5 h

Les matières concernées par l'AP cette année sont :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Total par semaine	3 h	2 h	1,5 h	1,25 h
Français	0,5	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	0,5	0,5	0,5	0,5
Histoire-géographie-EMC	0,5	-	-	-
Anglais	0,5	0,5	-	-
Espagnol	-	0,5	-	-
Physique-Chimie	-	-	0,5	-
Sciences de la Vie et de la Terre	0,5	-	-	-
Technologie	0,5	-	-	-
Arts plastiques	-	-	-	0,25

Dans le projet pédagogique 2022-2023, il a été décidé que l'Accompagnement Personnalisé (AP) se ferait en ½ classe pour toutes les matières et les niveaux concernés. La professeure documentaliste est intervenue en 6^{ème} sur un demi-groupe tout au long de l'année pour travailler sur l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) et l'initiation à la recherche documentaire.

Concernant les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), le collège n'a pas proposé certains projets cette année mais quelques projets de classe ont eu lieu dans certaines matières et parfois en interdisciplinarité.

→ 5^{ème} (1 EPI) : Etude de la légende Arthurienne

→ 4^{ème} (1 EPI) : Village Pilote

→ 3^{ème} (1 EPI) : L'effet Matilda, Simone Veil

3.1.3 La semestrialisation

Ce découpage annuel a été mis en place depuis septembre 2019. Deux semestres de 17/18 semaines ont été effectifs cette année afin de donner plus de temps aux apprentissages et aux répartitions des évaluations dans l'année scolaire, notamment pour les matières ayant 1h ou 1h30 par semaine.

L'organisation de l'année a été la suivante :

- **Réunion de rentrée avec les parents d'élèves :**
 - Mardi 6 septembre 2022 : 6^{ème} avec les professeurs
 - Lundi 12 septembre 2022: 5^{ème} et 4^{ème} sans les professeurs
 - Jeudi 8 septembre 2022 : 3^{ème} avec les professeurs
 - Jeudi 15 septembre 2022 : réunion avec les parents d'élèves notifiés MDPH
- **Conseils de mi-semestre n°1** : du 7 au 10 novembre 2022
- **Rencontre parents professeurs n°1** : le 22 novembre 2022 : pour les 6^{èmes} une formule avec des rendez-vous individuels a été mise en place. Pour les autres niveaux ce sont trois professeurs de la classe qui ont reçu les parents : du 15 au 21 novembre 2022.
- **Conseils de classe du 1^{er} semestre** : du 16 au 19 janvier 2023
- **Réunion orientation pour les parents d'élèves de 3^{ème}** : jeudi 8 décembre 2022 et jeudi 20 avril 2023
- **Conseils de mi-semestre n°2** : du 3 au 7 avril 2023
- **Rencontre parents professeurs n°2** : les 11 et 13 avril 2023

3.1.4 Devoirs faits

Cette année il y a eu 165 élèves soit 36,1% qui ont participé au dispositif « devoirs faits » mis en place à partir de fin septembre 2022. Les élèves sont inscrits à la demande des parents dès la mise en place du dispositif ou suite aux conseils de mi-semestre en concertation avec les professeurs. Les créneaux horaires sont placés en parallèle des heures d'études des élèves après la rentrée scolaire de septembre. Les élèves restent en groupe classe et ne sont que très peu mélangés avec d'autres niveaux.

Deux personnes en contrat de « service civique » ont pris leurs fonctions en novembre 2022 et ont assuré des heures de « devoirs faits » en co-animation avec des professeurs afin de diminuer les effectifs ou seul en fonction des classes et des moments. Comme l'année dernière, un seul créneau de devoirs faits a été proposé aux élèves en complément des études dirigées obligatoires fixées à une heure par semaine dans l'emploi du temps.

Les professeurs ont assuré les autres heures (3 professeurs de mathématiques, 1 professeure de français, 2 professeure d'EPS et 2 professeures d'histoire-géographie). Cette année, les créneaux du dispositif ont été placés dans l'emploi du temps des professeurs qui étaient volontaires en fin d'année précédente. **Cela représente pour cette année 20 créneaux proposés aux élèves.**

Nous avons mis en place comme l'an dernier le dispositif « e-devoirs-faits » sur deux créneaux dans la semaine : mardi de 18h à 19h et le vendredi de 18h à 19h en visio-conférence pour 10 élèves (6 pour le mardi et 4 pour le vendredi de tous les niveaux). Au fil du temps, certains élèves ne se sont plus connectés. Seuls les élèves très motivés ont continué de solliciter la professeure pour de l'aide méthodologie, de la motivation et de l'aide disciplinaire parfois

Effectifs par niveaux des groupes de « devoirs faits » :

Niveau	Effectifs
6 ^{ème}	40 (39,2%)
5 ^{ème}	75 (61,4%)
4 ^{ème}	33 (26,6%)
3 ^{ème}	12 (11%)

Améliorations possibles pour la rentrée prochaine : Le budget annuel pour ce dispositif est forte hausse d fait de la mise en place obligatoire en classe de 6^{ème}. Dans le cadre du pacte pour les enseignants, les professeurs pourront prendre une unité de pacte pour faire 24h de devoirs faits dans l'année.

3.1.5 Les études dirigées

Depuis l'année dernière, le collège a rajouté dans l'emploi du temps des élèves une heure par semaine d'étude dirigée. Cette heure hebdomadaire fixe à l'année est assurée par un assistant d'éducation dans une salle de classe ordinaire.

Cette année, nous avons formalisé une organisation avec une répartition des thématiques par niveau.

Chaque assistant d'éducation a la charge de 3 ou 4 classes en fonction de son service. Cela permet de gérer les absences, retards, punitions et surtout d'accompagner les élèves dans leurs devoirs, les projets, les travaux de groupes. Nous avons utilisé ces heures pour des interventions de la CPE, direction ou infirmière. Ces heures ont pu servir parfois pour faire des évaluations que les professeurs ont donné à la vie scolaire. En classe de 5^{ème} et 4^{ème}, nous avons consacré quelques séances pour mener le projet sur la lutte contre le harcèlement scolaire et la création d'affiches pour un concours interne.

3.1.6 Les autres projets

La liaison primaire-collège

Tout au long de l'année les professeurs des écoles, les professeurs du collège, l'inspectrice de l'Education Nationale du 1^{er} degré, ses conseillères pédagogiques et le principal se sont réunis dans le cadre des conseils de cycle 3 et des conseils école-collège et ont traité de plusieurs sujets :

- **Conseil de cycle 3 :** Nous avons travaillé sur un conseil de cycle consacré à l'évaluation avec une intervention en visio de M. Bertrand, professeur dans l'académie de Dijon qui a présenté plusieurs modalités d'évaluation.
- **Conseil école collège :** Projets inter-degrés, évaluation de 6^{ème}, liaison Cm2-6^{ème} (03/10 et 25/05)

Par ailleurs, il y a eu les actions suivantes :

- **Présentation dans les écoles primaires** du collège par le chef d'établissement en décembre 2022.
- **Mise à jour d'une rubrique sur l'ENT du collège pour informer les parents de CM2.**
- **Réunion de présentation du collège :** les 9 et 10 janvier 2023
- **Portes ouvertes du collège :** vendredi 24 mars 2023
- **Journées d'intégration des CM2 au collège :** du 15 au 23 mai 2023.
- **Réunion avec les professeurs des écoles et les directeurs des écoles** afin d'assurer la transmission des dossiers élèves et des cas particuliers et constituer les classes : le mardi 27 juin 2023.

La liaison collège-lycée

Les élèves ont pu tous visiter le nouveau lycée de Gagnague (Simone de Beauvoir) le vendredi 26 mai 2023. Une présentation des formations et des locaux a été assuré par des élèves de secondes et des personnels du lycée. Une liaison aura lieu en fin d'année pour assurer le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.

La formation des délégués de classe et Conseil pour la Vie Collégienne :

Suite aux élections de délégués de façon réelle avec accès aux isolements et une urne de vote, cette formation a été animée par la CPE à destination des délégués titulaires et suppléants des 4 niveaux. Les formations ont duré pour chaque niveau 3h sur temps de cours.

Ils ont été sensibilisés à leur nouvelle fonction de délégués de classe, au déroulement d'un conseil de classe et de leur rôle au sein de cette instance (étude de cas) Etude de l'organigramme du collège et sur les fonctions dans le collège. Ils ont été destinataires d'un livret réalisé par la CPE.

- **Assemblée générale des délégués** : 7 octobre 2022
- **Formation des 6^{èmes} et des 5^{èmes}** : 29 novembre 2022 au CDI
- **Formation des 4^{èmes} et des 3^{èmes}** : mardi 6 décembre 2022 au CDI

Le **Conseil pour la Vie Collégienne (CVC)** a été élu par Pronote en octobre 2022 et a pu se réunir à trois reprises en plénière le 17 novembre 2022, puis le 7 mars 2023 et enfin le 22 mai 2023. Les travaux principaux ont été : Fête du collège des 60 ans, bal des 3èmes, activités pour le repas de Noël, journée du compliment).

Cette année, une affiche a été réalisée pour identifier les élus du CVC.

Accompagnement des Eco-délégués et du projet E3D

M. BERIOU, coordonnateur des actions E3D a réuni à plusieurs reprises les éco-délégués de toutes les classes du collège après leur élection par vote électronique qui a eu lieu en octobre 2022 par pronote de manière anonyme. Le comité de pilotage E3D est fusionné cette année avec le CESCE (Comité d'Education à la Santé, Citoyenneté et Environnemental). Il s'est réuni deux fois le 4 octobre 2022 et le 3 avril 2023. Une heure « écologie » a été réalisée pendant la semaine des parcours.

Les actions proposées étaient les suivantes, une grande majorité d'actions ont pu être mise en place :

- Création d'affiches pour la table de tri du restaurant scolaire
- Amélioration de la quantité de produits locaux et/ou bio au restaurant scolaire
- Action de gestion des déchets lors de la semaine des parcours pour toutes les classes de 6^{ème}
- Heure éco
- Accompagnement des éco délégués sur plusieurs jours pour utilisation de la table de tri
- Recyclage de tissu dans le cadre de l'atelier couture.
- Utilisation des composteurs du collège
- Jardin potager
- Organisation de la journée des talents pour valoriser les réussites du collège
- Plusieurs journées de shiatsu et Qi Gong pour les personnels du collège (juillet 2023)

La prise en compte de la diversité des élèves :

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'aides apportées cette année. On note que le PPRE est un peu plus utilisé cette année dans le collège avec cette année deux PPRE en attendant d'avoir de nouvelles consignes pour la formalisation des PAP. Les élèves avec un PPS sont nombreux et sont accompagnés tout au long de l'année par les enseignants qui peuvent avoir toutes les informations (GEVASCO, notifications MDPH et compte-rendu d'équipe éducative présents sur PRONOTE).

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total
PPS	5	7	9	6	27
PAP	2	5	5	7	19
PPRE	9	10	12	6	37
PAI (santé)	1	0	3	10	14
Total	17	22	29	29	97 (21,2%)

Les activités de la pause méridienne :

Dans le cadre des ateliers du midi financés par le conseil départemental nous avons pu mettre en place :

- Un atelier scientifique de programmation (M. Jean Cordier)
- Jeux de société (Ludothèque de Verfeil)
- Jardin potager (M. BERNAD)
- Atelier couture (Mme LEBEAU)

Dans le cadre de l'AS, nous avons proposé des activités sportives les mardis et jeudis :

- Volley Ball (Mme FERNIN)
- Football (M. ASSEMAT) + Projet avec le club UFCV sur les 6^{ème} et 5^{ème} en foot
- Tennis de table / Badminton (Mme EYMARD)
-

Dans le cadre du projet éducatif :

- Concours national de la résistance et de la déportation en 3^{ème} (Mme JARDI et Mme POUSSIER)
- Atelier scientifique et technique (Mme LIMBERT et Mme POUSSIER)
- Club Journal (Mme BRAND)
- Club lecture (Mme BRAND)
- Club Création (Mme BRAND)
- Atelier « dis-moi » (Mme COURET et Mme GIROUSSENS)
- Atelier Robotique (Mme BONNET-RAISON)
- Atelier Musiques Urbaines (M. BERIOU)
- Club Echec (animé par des élèves)
- Jeux de sociétés au foyer des élèves (Mme MENA ou M. SIEURAC)
- Atelier Philosophique (Mme ESCUDE)
- Plateau sportif (accès libre par niveau)

Le dispositif « silence on lit » :

Depuis la rentrée 2019, il est proposé 10 minutes de lecture à tous les élèves du collège. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet national « silence on lit » issu de l'arrêté du 17 juillet 2018 concernant la modification des programmes des cycles 2, 3 et 4.

Depuis le départ, le dispositif est placé sur un horaire qui change chaque semaine tout au long de l'année. Cela permet de ne pas impacter toujours les mêmes professeurs et permet aussi d'impliquer l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Le ¼ d'heure lecture placé en début de séance pour permettre un retour au calme et un moment d'attention pour que le cours se passe dans de meilleures conditions.

Il est rappelé que ce dispositif est un projet pédagogique de l'établissement et que tous les personnels doivent le mettre en œuvre. Les professeurs d'EPS se mettent généralement dans le hall ou dans les couloirs du rez-de-jardin.

Des livres sont à disposition dans le hall devant la vie scolaire pour les élèves qui n'auraient pas apporté leur livre (ce dispositif est à renouveler car trop peu de dons cette année). Ce bac à livre est alimenté par les élèves eux-mêmes par des dons réguliers. Certains professeurs proposent des livres dans leurs salles de classe.

Le dispositif « dys »

Pour les élèves de 6èmes ayant des besoins éducatifs particuliers avec un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) ou un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), le collège propose une heure par semaine d'encadrement avec un petit groupe. Cette année il y eu 12 élèves suivis par Mme JARDI.

Concernant le suivi, il y a une communication régulière par Pronote, sur rendez-vous, ou par téléphone avec les parents d'élèves, les élèves. Un lien continu se fait avec les enseignants des élèves afin d'identifier les besoins individuels et être dans le même temps des apprentissages qu'en classe.

Répartition des élèves suivis cette année et leurs accompagnements mis en place :

Classe	Total	Nb d'élèves			
		Sans dispo.	PPRE	PAP	PPS
6°1	1				1
6°2	4	2	1	1	
6°3	4		1	1	2
6°4	3	1	1		1
Total	12	3	3	2	4

Les concours proposés aux élèves cette année

- Concours **Big challenge** (certains élèves volontaires de 6^{ème} et 5^{ème}) avec Mme LEBEAU
- Concours **National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)** avec Mme JARDI et Mme POUSSIER.
- **Concours d'orthographe** : tous les élèves du collège lors de la semaine des parcours avec les professeurs de français
- Concours Poésie **AMOPA** (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques)

Les sorties et voyages scolaires de l'année scolaires 2022-2023 :

[illegible]

03/04 25/05	Mme ADRIANI-BRIERE Mme POUSSIER /Mme JARDI	Musée départemental de la résistance	Toulouse																		
03/04 04/04 11/04	Mme SERVAT Mme GIPOULOU	Visite dépêche du midi	Toulouse																		
04/04	Mme POUSSIER Mme GIPOULOU	Ciné Justice	Toulouse																		
06/04	Mme POUSSIER Mme LIMBERT	« Elles bougent » Découverte des métiers du numérique	Toulouse															5	5	5	5
07/04	Mme LIMBERT Mme XOLIN	Scientifilles – Découverte des filières des métiers de l'industrie et informatique	Toulouse															8	7		
25/05	Mme POUSSIER Mme JARDI	Visite de Toulouse résistante – CNRD	Toulouse															13	7		
26/05	M. MONTEIL	Visite du lycée Simone de Beauvoir	Gragnague																		
08/06	Mme LIMBERT Mme POUSSIER Mme BONNET-RAISON	Visite de la cité de l'espace (Club robotique et AST)	Toulouse					2					11					11			
Du 07 au 9/06	Mme EYMARD/Mme FERNIN M. ASSEMAT	Voyage APPN 6ème	Lourdes (65)																		

3.2 Moyens mis en œuvre

3.2.1 Formation des personnels

Cette année la formation continue des personnels d'enseignement, d'éducation et administratifs a été plus importante du fait d'un fonctionnement normal de l'EAFC (Ecole Académique de la Formation Continue).

Une formation inter-degré de cycle 3 a eu lieu cette année sur 2h le 01/12/2022 avec les professeurs de 6^{ème} et les professeurs de CM1/CM2 sur l'évaluation.

Des formations internes sur PRONOTE ont eu lieu aux dates suivantes : 5,9 et 15 septembre 2022, puis entre le 3, 6 et 9 janvier 2023 pour les professeurs volontaires. Elles ont eu pour but de développer les pratiques d'utilisation de certaines nouvelles fonctions (cahier de texte, messagerie, bulletin de compétences, etc.)

Le collège a accueillis sur plusieurs journées des AESH pour des groupes d'échanges de pratique organisée dans le cadre du PIAL 15 avec les AESH référentes. (10/01, 14/02, 21/03, 04/04, 16/05 et 06/06). Toutes les AESH du collège ont pu y participer.

Cette année la formation sur les valeurs de la République et la laïcité représente près de 35 % du temps de formation de l'année. Hors cette formation, cela représente 381 heures contre 354 l'an dernier.

Formations	FR/LAT/DOC	HG/EMC	MATH	LV	SVT	TECH	PHY	EPS	ARTS	ADMIN/VS	TOTAL
Apports disciplinaires	9	21	9	23		12	6	24		9	113
Groupe de travail - Projets pédagogiques								6			6
Formation des tuteurs / animateurs de formation			12					10		7	29
Pilotage de l'EAC									6	5	11
Exploiter le potentiel pédagogique de l'ENT								9			9
Prévention parcours éducatif de santé										30	30
Troubles spécifiques du langage		6									6
Troubles psychiques et apprentissages		15									15
APIE Physique-Chimie bassin Toulouse EST							15				15
Conférence sur l'évaluation CNESCO										9	9
Elèves allophones - UPE2A	53										53
Ecole et précarité	6										6
Programme PHARE	3									12	15
Egalité-Filles Garçons										50	50
Evaluation				14							14
Formation valeurs de la République et laïcité	30	18	24	24	12	6	6	18	12	60	210
Total	101	60	45	61	12	18	27	67	18	182	591
<i>nb d'heures moyen / personne</i>	<i>20,2</i>	<i>20,0</i>	<i>11,3</i>	<i>10,2</i>	<i>6,0</i>	<i>9,0</i>	<i>27,0</i>	<i>22,3</i>	<i>9,0</i>	<i>18,2</i>	

3.2.2 Financement des actions pédagogiques

	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP2021	BP2022	BP2023
AP - Crédits péda. Disc.	4 810,00 €	4 700,00 €	5 700,00 €	5 500,00 €	5 600,00 €	5 000,00 €
AP - Projets culturels	2 050,00 €	1 850,00 €	4 705,00 €	1 980,00 €	932,00 €	2 600,00 €
AP - Savoir nager	940,00 €	1 120,00 €	1 200,00 €	-	-	1 400,00 €
AP - Dotation équipement	3 629,85 €	2 100,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €	2 131,00 €	1 500,00 €
AP - CDI	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €	3 900,00 €	2 700,00 €
AP - Sorties pédagogiques	4 000,00 €	6 000,00 €	9 624,00 €	7 552,00 €	5 750,00 €	6 000,00 €
AP - CESC	500,00 €	1000,00 €	3 000,00 €	-	3 000,00 €	3 000,00 €
VE - Culture	900,00 €	-	-	-	1 325,00 €	-
VE - CESC	95,00 €	100,00 €	110,00 €	3 110,00 €	2 914,00 €	2 618,00 €
VE - CVC	-	-	-	500,00 €	750,00 €	750,00 €
Total	18 924,85 €	18 870,00 €	29 339,00 €	23 142,00 €	26 302,00 €	25 568,00 €

Cette année, nous avons utilisé les **5 650 €** de crédits disponible dans ADAGE qui permet par le pass culture de financer des actions pour les élèves de 4^{ème} et 5^{ème} à hauteur de 25 € par élève et par an.

Actions	Niveau	Coût
CALIGULA – théâtre - Altigone	Tous les 3 ^{èmes}	832 €
Blackmantis – Risque auditif	Tous les 4 ^{èmes}	1 512 €
Visites du voyage en Provence	Groupe de 3 ^{ème} latin/grec	726,50 €
La plus précieuse des marchandises – Théâtre	Tous les 3 ^{èmes}	1 085 €
Complots industries	Tous les 3 ^{èmes}	1 030 €
Concert pédagogique Flamenco	Tous les élèves	464,50 €

3.2.3 Moyens horaires accordés dans le cadre de la marge d'autonomie

➡ Dotation Horaire Globale 2022-2023 :

474,9 HP / 55 HSA / 301,60 HSE (BOP 0141) et 146,50 HSE (BOP 0230) / 6,25 IMP

Marge d'autonomie de l'établissement : **54 Heures (18 * 3 heures) :**

- 9,5 h pour l'enseignement des langues et cultures de l'antiquité
- 1 h pour le dispositif « dys » en 6^{ème}
- 1 h pour « Devoirs Faits »
- 1 h pour « EPI Matilda »
- 34,5 h pour le dédoublement de l'AP sur l'ensemble du collège
- 4,5 h pour des projets de la pause méridienne
- **Reste 4,1 HSA transformées en HSE pour l'année scolaire.**

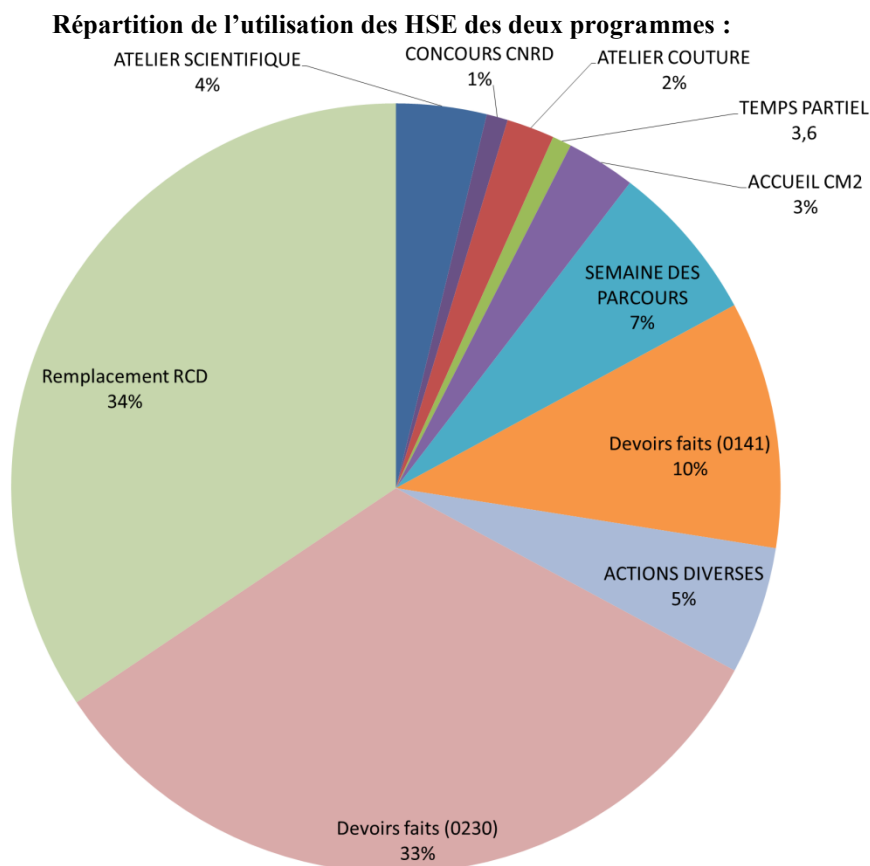
Rappel de la masse salariale du collège Jean Gay en 2022 : 2 432 295,17 € (Coût total pour le ministère : Salaires net + cotisations à la charge de l'employeur et des agents)

➡ Les HSE (Heures Supplémentaires Effectives) :

La dotation pour l'année scolaire 2022-2023 a été de 448,1 HSE réparties comme suit :

- **Pour le programme 0141 : 301,6 HSE**
 - 120 HSE pour la conversion HSA/HSE
 - 3,6 HSE pour paiement complément temps partiel
 - 24 HSE pour l'atelier scientifique
 - 153 HSE pour le remplacement courte-durée
- **Pour le programme 0230 : 146,5 HSE (Devoirs faits)**

Cette année toute la dotation des deux programmes a été dépensée intégralement.



Cela représente environ des indemnités de 19000 € brut sur les salaires des personnels concernés par le versement de ces HSE.

➡ Les IMP (Indemnités de Missions Particulières) : La dotation pour l'année scolaire était de 6,25 IMP. (7500 € brut d'indemnités)

- Coordination de discipline : 1 IMP (EPS)
- Référent pour les ressources et Usages Pédagogiques Numérique (RUPN) : 1 IMP
- Maintenance informatique : 2 IMP
- Devoirs faits : 0,25 IMP
- Référent décrochage scolaire : 1 IMP
- Référent E3D : 0,5 IMP
- Référent culture : 0,25 IMP
- Préparation voyage en Provence : 0,25 IMP
-

3.2.4 Partenariats

Nous avons comme partenaire principal la **ville de Verfeil** pour l'utilisation des locaux, les installations sportives et le prêt de salles quand cela s'avère nécessaire. Lors des élections des délégués de classe, la ville de Verfeil nous a mis à disposition le matériel électoral, urnes et isolements.

Nous avons pu travailler dans le cadre du **CESCE avec de multiples partenaires** pour assurer des actions de prévention auprès des élèves :

- Gendarmerie Nationale
- Conseil Départemental de la Haute Garonne (Parcours Laïque et Citoyen + interventions de préventions sur le racisme)
- Communauté de commune des coteaux du Girou
- Association « contact » - Homophobie
- Association d'aide pour les élèves du Burkina Faso
- La prévention routière
- Unpledged
- Hisséo Macéo
- EDF
- Pompier de Verfeil
- Club d'aviron de Monpitol
- Le CIDFF
- Diverses compagnies de Théâtre

Dans le cadre du parcours avenir et de la semaine des parcours en avril 2023, nous avons pu faire visiter aux élèves de 4^{ème} plusieurs entreprises de Verfeil. 25 entreprises ont répondu favorablement de nouveau cette année. Les élèves ont réalisé des affiches pour présenter une entreprise et un métier dans l'entreprise.

4 Evaluation

4.1 Attestation de cycle 3 et cycle 4 en 2023

	Maitrise insuffisante	Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Très bonne Maitrise	Maitrise insuffisante	Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Très bonne Maitrise	Total 3+4
	1	2	3	4	1	2	3	4	
CYCLE 3									86%
Composantes du socle	Nombre d'élèves				Pourcentage				
D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit	0	13	72	17	0%	13%	71%	17%	87%
D1.2 - Langues étrangères et régionales	0	20	48	34	0%	20%	47%	33%	80%
D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	2	13	53	34	2%	13%	52%	33%	85%
D1.4 - Langage des arts et du corps	0	4	89	9	0%	4%	87%	9%	96%
D2 - Les méthodes et outils pour apprendre	0	16	76	10	0%	16%	75%	10%	84%
D3 - La formation de la personne et du citoyen	0	11	82	9	0%	11%	80%	9%	89%
D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques	0	24	70	8	0%	24%	69%	8%	76%
D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine	0	13	68	21	0%	13%	67%	21%	87%
CYCLE 4									83%
Composantes du socle	Nombre d'élèves				Pourcentage				
D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit	0	16	70	22	0%	15%	65%	20%	85%
D1.2 - Langues étrangères et régionales	1	18	52	37	1%	17%	48%	34%	82%
D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	1	27	50	30	1%	25%	46%	28%	74%
D1.4 - Langage des arts et du corps	0	11	76	21	0%	10%	70%	19%	90%
D2 - Les méthodes et outils pour apprendre	0	17	35	57	0%	16%	32%	52%	84%
D3 - La formation de la personne et du citoyen	0	4	41	64	0%	4%	38%	59%	96%
D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques	1	23	59	25	1%	21%	55%	23%	78%
D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine	0	24	57	27	0%	22%	53%	25%	78%

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est validé en fin de cycle 3 (6^{ème}) et en fin de cycle 4 (3^{ème}). Le tableau ci-dessus donne des indications sur les validations en fonction des 4 niveaux de maîtrise pour les deux cycles.

4.2 Attestation de sécurité routière (ASSR1 et ASSR2)

Les élèves de 5^{ème} ont passé l'ASSR1 le 30 mai 2023 par classe avec leurs professeurs et l'ASSR 2 pour les 3^{èmes} a été passée le 17 mai et le 14 juin 2023 en même temps que l'épreuve orale blanche et finale du DNB. Cette année la passation s'est déroulée en ligne avec la nouvelle application du ministère. Les résultats sont immédiats.

Les élèves de 5^{ème} ont reçu de la part du Conseil Départemental un livret « **code jeunes 31** » qui permet aux élèves d'avoir des informations et de s'entraîner par des jeux de questions réponses. Une préparation à l'épreuve a été faite par les professeurs d'EMC lors de la semaine des parcours en avril 2023.

Par ailleurs, le site du collège propose le lien vers le site national de la sécurité routière (preparer-assr.education-securite-routiere.fr) qui permet de s'entraîner avec des vidéos en ligne qui sont identiques à celles qu'ils vont avoir lors de l'examen.

Tous les élèves de 5^{ème} ont obtenu l'ASSR1 à l'issue de deux sessions. Tous les élèves de 3^{ème} ont obtenu l'ASSR2 à l'issue des deux sessions.

4.3 Ev@lang

Les élèves de 3^{ème} ont passé cette année le test en ligne en anglais Ev@lang les 13 et 14 avril. La répartition des résultats est la suivante :

Niveau Compréhension Écrite	Nb	Niveau Compréhension Orale	Nb	Niveau Grammaire et Lexique	Nb	Niveau global	Nb
A1	13	A1	18	A1	23	A1	24
A1 non atteint	14	A1 non atteint	8	A1 non atteint	17	A1 non atteint	7
A1+	16	A1+	21	A1+	24	A1+	23
A2	17	A2	17	A2	15	A2	16
A2+	15	A2+	16	A2+	11	A2+	14
Au-delà du B1	7	Au-delà du B1	4	Au-delà du B1	4	Au-delà du B1	5
B1	15	B1	16	B1	9	B1	13
B1+	7	B1+	4	B1+	1	B1+	2

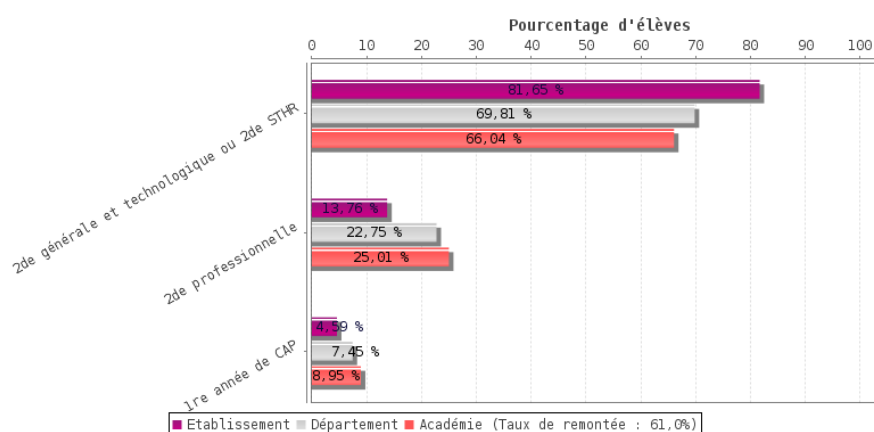
4.4 Certification PIX

PIX permet d'évaluer en ligne les compétences numériques des élèves. La plateforme détermine s'ils maîtrisent les savoirs faire définis par le cadre de référence des compétences numériques (CRCN). PIX délivre à ses usagers une certification de leur niveau de compétence. Il y a une évaluation certificative en 3^{ème} et en terminale. Tout au long du cycle 4 (entre la 5^{ème} et la 3^{ème}) tous les professeurs participent à la formation pour faire acquérir aux élèves cette certification. Cette année les élèves ont passé la certification qui a été rendue au dernier moment facultative une dernière fois avant généralisation l'an prochain. **21 campagnes d'entraînement** ont été proposées aux élèves cette année par tous les professeurs de 3^{ème}.

Tous les élèves de 3^{ème} ont pu passer la certification en parallèle de l'oral blanc ou l'oral du DNB en mai et juin 2023.

Au 23 juin 2023 : sur 107 élèves inscrits : 2 élèves n'ont pas obtenu de certification. Les scores obtenus vont de 35 PIX à 386 PIX. Le maximum est de 768 PIX pour un niveau 6 (avancé maximum atteignable). **La moyenne pour le collège Jean Gay est de 167,28 (168,17, l'an dernier)**

4.5 Bilan des décisions orientation 2023



Cette année les résultats d'affectation ont été publiés le mardi 27 juin juillet après les dernières épreuves écrites du DNB. **La répartition des affectations des élèves cette année est la suivante :**

LYCEE PROFESSIONNEL	15	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	90
DE LAVAU	1	DEODAT DE SEVERAC	1
2DPROA Prod /CGE AGRICOLE	1	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	1
DE MONTASTRUC	2	HOTELLERIE ET TOURISME	1
2DPROA SERV PERS TERRIT	2	2-STHR SC&TEC. HOTELLER.RESTAURAT.	1
GABRIEL PERI	3	LAS CASES	5
2NDPRO MET. RELATION CLIENT 2NDE COMMUNE	3	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	5
HELENE BOUCHER	1	OZENNE	2
2NDPRO MET.BEAUTE&BIEN-ETRE 2NDE COMMUNE	1	2-GT JAPONAIS	1
HOTELIER QUERCY-PERIGORD	1	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	1
2NDPRO MET. DE L'ALIMENTAT. 2NDE COMMUNE	1	SAINTE-MARIE DE NEVERS	4
MYRIAM	3	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	4
1CAP2 EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE	1	SAINTE-MARIE DES CHAMPS	1
2NDPRO MET. RELATION CLIENT 2NDE COMMUNE	2	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	1
STEPHANE HESSEL	2	SAINT-SERNIN	1
2NDPRO MET.INDUS.GRAPH.&COMM.2NDE COMM.	1	2-GT RUSSE	1
2NDPRO MET.REAL.ENS.MEC.IND.2NDE COMMUNE	1	SIMONE DE BEAUVOIR	72
TOUSCAYRATS - VERDALLE	1	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	72
1CAP2A PALEFRENIER SOIGNEUR	1	STEPHANE HESSEL	3
URBAIN VITRY	1	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	3
2NDPRO MET.ETUD.MODELIS.NUMER.2NDE COMM.	1		

Type de formation	Nb d'élèves
1CAP2 EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE	1
1CAP2A PALEFRENIER SOIGNEUR	1
2DPROA Prod /CGE AGRICOLE	1
2DPROA SERV PERS TERRIT	2
2-GT JAPONAIS	1
2-GT RUSSE	1
2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	87
2NDPRO MET. DE L'ALIMENTAT. 2NDE COMMUNE	1
2NDPRO MET. RELATION CLIENT 2NDE COMMUNE	5
2NDPRO MET.BEAUTE&BIEN-ETRE 2NDE COMMUNE	1
2NDPRO MET.ETUD.MODELIS.NUMER.2NDE COMM.	1
2NDPRO MET.INDUS.GRAPH.&COMM.2NDE COMM.	1
2NDPRO MET.REAL.ENS.MEC.IND.2NDE COMMUNE	1
2-STHR SC.&TEC. HOTELLER.RESTAURAT.	1

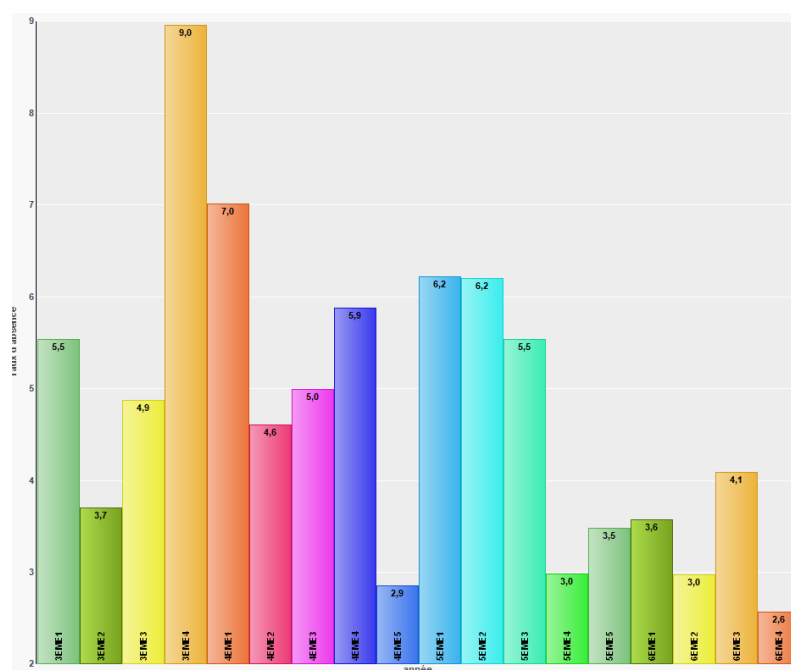
➔ Une seule élève est non affectée au 27/06 suite à des demandes de lycées professionnels.

4.6 Bilan de la vie scolaire 2022-2023

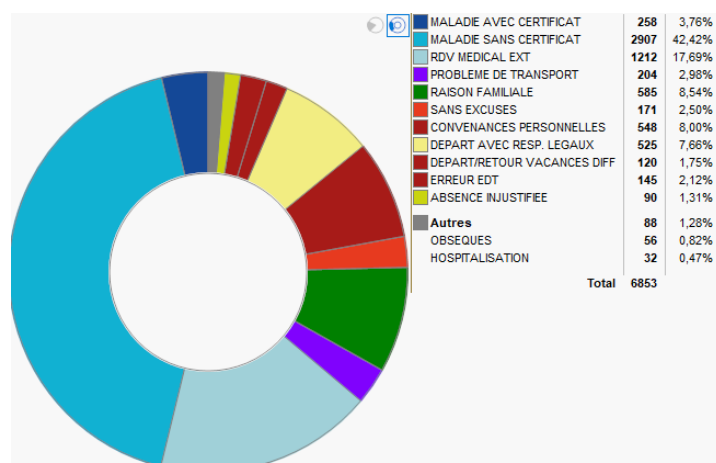
4.6.1 Nb d'occurrences retrouvées sur PRONOTE au 23 juin 2023

Niveau	Absences	Retards	Punitions (taux par élève)	Exclusions de cours
3 ^{ème}	1 985	206	434	32
4 ^{ème}	1 992	289	896	37
5 ^{ème}	1 764	289	1009	45
6 ^{ème}	1 112	112	709	18
TOTAL	6853	896	3 048 (6,6%)	132
Rappel 2021-2022	5 564	610	3 069 (6,7%)	216
Rappel 2020-2021	2 974	532	3228 (7,04)	122
Rappel 2019-2020	3 531	434	2 774 (6,48)	30
Rappel 2018-2019	4 597	670	4845 (11,56)	97
Rappel 2017-2018	3 671	641	3 753 (9,90)	137

Répartition des absences par classe et répartition des motifs :



Répartition des motifs d'absences des élèves (au 23/06/2023) :



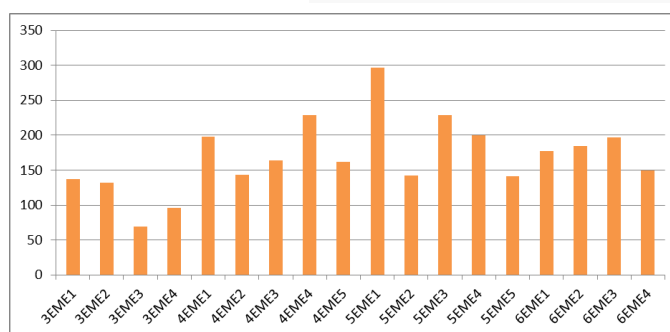
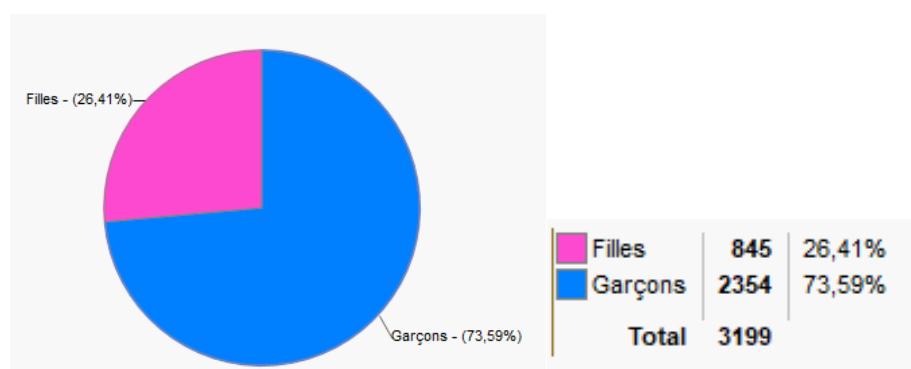
4.6.2 Taux d'absentéisme des élèves :

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux global	3,0 %	3,4 %	2,6 %	2,2 %	4,5 %	4,7 %

4.6.3 Punitions

Classes	Exclusion de cours	Retenue	Devoir supplémentaire	Travail d'Intérêt Général	Observation	Excuses orales	Excuses écrites	Exclusion de vie sociale	Total	Nombre d'élèves concernés
3EME1	12	28	2	2	103	1	1		137	17
3EME2	5	9		1	122				132	27
3EME3	8	17		2	50				69	19
3EME4	7	12		1	82		1		96	20
4EME1	2	24		1	173				198	25
4EME2	7	40		7	96				143	18
4EME3	9	16		1	146	1			164	22
4EME4	7	28	3	3	194	1			229	23
4EME5	12	28	2	5	125	1	1		162	16
5EME1	15	55	12	1	221		6	2	297	24
5EME2	6	33	2	8	93	3	2	1	142	15
5EME3	9	23	5	3	195	1		2	229	23
5EME4	6	28	5	4	156	1	4	2	200	20
5EME5	9	18		4	116		3		141	21
6EME1	10	38	2	4	127	1	5		177	22
6EME2	1	19	2		161	1	2		185	19
6EME3	3	18	4	2	171	1	1		197	27
6EME4	4	13	2	6	124	2	1	2	150	22
Total	132	447	41	55	2455	14	27	9	3048	379
Rappel 2021-2022	218	433	34	66	2518	3	4	13	3289	389

Répartition des punitions par sexe :



Comportement - Insolence	79	2,27%
Administratif - Manquements répétés au règlement intérieur	68	1,95%
Comportement - Accumulation d'observations	163	4,68%
Comportement - Bavardages	792	22,73%
Comportement - Dégradation de biens	38	1,09%
Comportement - jet(s) d'objet(s)	86	2,47%
Comportement - Manque de respect envers un adulte	73	2,10%
Comportement - Non respect du règlement intérieur	134	3,85%
Comportement - Perturbe le cours	66	1,89%
Comportement - Refus d'appliquer les consignes	68	1,95%
Comportement - Violence physique envers un élève	54	1,55%
Travail - Ne fait pas son travail de manière répétée	131	3,76%
Travail - Oublis de matériel	135	3,87%
Comportement - Dissipation	590	16,93%
Travail - Travail non fait	537	15,41%
Travail - Travail oublié	93	2,67%
Administratif - Oublis répétés de la carte de self	101	2,90%
Comportement - Incivisme	76	2,18%
Autres	200	5,74%

4.6.4 Sanctions prononcées par le chef d'établissement

	Exclusions temporaires	Exclusion de la classe	Mesures de responsabilisation	Blâme	Avertissements
Niveau 3 ^{ème}	0	0	0	0	1
Niveau 4 ^{ème}	0	0	0	0	2
Niveau 5 ^{ème}	0	3	2	0	6
Niveau 6 ^{ème}		3	0	0	0
TOTAL	0	6	2	0	9
Rappel 2021-2022	0	11	3	0	6
Rappel 2020-2021	1	17	1	0	6
Rappel 2019-2020	4	3	0	0	0
Rappel 2018-2019	8	1	0	0	3
Rappel 2017-2018	8	4	0	0	2
Rappel 2016-2017	17	1	0	0	0

14 élèves (sur 457) de 7 classes (sur 18) sont concernés par des sanctions disciplinaires en 2022-2023. **3 élèves ont eu plus d'une sanction dans l'année.**

4.6.5 Sanction prononcées par le conseil de discipline

Cette année il y a eu 3 conseils de disciplines pour 3 élèves. Les sanctions prononcées sont les suivantes :

- Exclusion définitive pour un élève de 5^{ème}
- Exclusion définitive pour un élève de 3^{ème}
- Exclusion définitive avec un sursis jusqu'au 7 juillet 2022 pour une élève de 5^{ème}

Comparaison pluriannuelle:

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nb de sanctions (y compris exclusions définitives)	18	14	12	7	22	23	20
Nb de conseils de discipline	0	2	1	0	0	3	3
Nb d'exclusions définitives	0	2	1	0	0	1	2

➤ La **commission éducative** s'est réunie 3 fois cette année pour 2 élèves de 6^{ème} et 1 élève de 5^{ème}.

4.7 Rappel des résultats au DNB 2022

	Total Admis	Admis	Assez bien	Bien	Très bien	Refusés	% Réussite	% mentions
Série Générale	92	18	19	32	23	9	91,1%	73,2%
Série Professionnelle	3	2	1	0	0	1	75%	25%
Total	95	20	20	32	23	10	90,4%	71,4%

Rappels des résultats DNB - toutes séries	2019	2020	2021	2022
Nationaux	86,5 %	90,5 %	88,0 %	90 %
Académiques	87,2 %	91,2 %	88,9 %	88,5 %

▼ Note à l'écrit au DNB selon le sexe - session 2022

	Etab	Dépt	Acad	Région	Public + Privé France Métro	France
Filles	11,4	11,4	11,1	10,8	10,7	10,6
Garçons	11,7	11,1	10,9	10,5	10,3	10,2

Source : Ocean-Cyclades

▼ Note à l'écrit au DNB selon la PCS

Public + Privé	2018	2019	2020	2021	2022
▼ Cadres supérieurs et enseignants	13,6	12,0	13,9	12,9	12,3
Dépt	13,1	12,4	14,4	12,8	13,4
Acad	12,7	12,0	14,3	12,4	13,0
Région	12,3	11,8	14,0	12,4	12,7
▼ Cadres moyens	13,3	11,2	12,3	12,2	12,2
Dépt	11,4	10,5	13,2	11,3	11,5
Acad	11,2	10,4	13,0	11,1	11,3
Région	10,9	10,4	12,8	11,0	11,1
▼ Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	9,6	10,0	12,6	11,1	11,1
Dépt	10,5	9,5	12,2	10,1	10,4
Acad	10,5	9,6	12,3	10,3	10,5
Région	10,1	9,5	12,1	10,1	10,3
▼ Ouvriers et inactifs	10,3	11,2	12,6	12,0	
Dépt	9,0	8,2	11,2	8,7	
Acad	9,3	8,4	11,3	8,9	
Région	8,8	8,2	11,1	8,8	

Source : Ocean-Cyclades

▼ NOUVEAU - Taux de réussite au DNB et valeur ajoutée

	2021	2022
Taux de réussite brut - Série G	97	90
Valeur ajoutée - Série G	0	-7
Taux de réussite brut - Série Pro	NS	NS

▼ NOUVEAU - Note moyenne à l'écrit au DNB et valeur ajoutée

	2021	2022
Note moyenne à l'écrit - Série G	12,1	11,7
Valeur ajoutée - Série G	-0,3	-0,5
Note moyenne à l'écrit - Série Pro	NS	NS

▼ NOUVEAU - Taux d'accès de la 6ème à la 3ème

Public + Privé	2021	2022
▼ Taux d'accès 6ème-3ème	94	96
Acad	91	91
France	91	91

▼ NOUVEAU - Taux de présents au DNB

Public + Privé	2021	2022
▼ 3ème ordinaire - Série G	96	95
Acad	96	95
France	95	95
▼ 3ème ordinaire - Série Pro	3	4
Acad	2	2
France	2	2

▼ Note à l'écrit au DNB en Français / Maths

Public + Privé	2018	2019	2020	2021	2022
▼ Français	8,9	11,3	14,2	12,0	10,9
Dépt	9,2	10,6	13,4	10,4	10,7
Acad	8,8	10,3	13,1	10,1	10,5
Région	8,6	10,2	12,6	10,0	10,4
▼ Mathématiques	12,9	9,8	12,3	13,3	11,7
Dépt	11,2	9,0	12,1	11,8	11,1
Acad	10,6	8,5	12,0	11,4	10,8
Région	10,1	8,2	11,8	11,0	10,2

Source : Ocean-Cyclades

▼ Nombre moyen de points au socle commun

Public + Privé	2018	2019	2020	2021	2022
▼ Nombre moyen de points	342	289	317	328	296
Acad	305	307	311	311	309
France	303	305	309	309	307

Source : Cyclades

5.1 Formalisation du projet pédagogique et éducatif 2023-2024

Le projet pédagogique et éducatif a été formalisé pour l'année scolaire 2023-2024 afin de communiquer auprès des nouveaux personnels, des parents et des élèves de ce que le collège Jean Gay souhaite faire.

Un nouveau projet de vie scolaire (2023-2026) et un plan de prévention des violences seront élaborés et proposés dans un des Conseils d'Administration de l'an prochain et devront permettre d'apporter un cadre plus clair au collège pour les élèves sur la partie éducative. Ces deux documents rentreront dans le cadre de la mise en place de PHARE qui vise à lutter contre le harcèlement scolaire.

Le collège souhaite rentrer dans une démarche de labellisation « égalité filles-garçons » et formaliser un projet d'éducation à la vie affective et sexuelle.

Dans le cadre du Conseil National de la Refondation dans sa partie éducation, le collège participe à des débats et concertation pour mettre en œuvre un projet autour de l'oral. Des demandes de financement pour différents projets et achats seront faites en juillet et septembre 2023.

5.2 Demandes de travaux et d'équipements auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Le Conseil Départemental réalise les travaux pour la cour de récréation afin d'apporter de nouveaux espaces aux élèves (Espaces de verdure, table de tennis de table, nouveaux mobiliers extérieurs, etc.). Nous souhaitons un aménagement de la cour du rez-de-jardin afin d'ouvrir entre 13h et 14h cet espace à tous les élèves pour proposer un autre lieu de détente.

Nous avons fait plusieurs autres demandes :

- Création d'un couloir pour accéder à la salle de travail à l'arrière du laboratoire de sciences pour pouvoir utiliser plus facilement cette salle
- Création d'une salle de classe supplémentaire en prévision d'une ouverture du dispositif ULIS
- Réfection du sol de la salle d'éducation musicale
- Films de protection solaire et stores dans les endroits où cela est nécessaire
- Réalisation d'une salle des commensaux dans la salle de restauration
- Poursuivre les changements des portes d'accès du collège
- Installation d'un point d'eau au rez-de-jardin pour l'EPS
- Peintures et nettoyages des murs et toitures

5.3 Formations des personnels 2023-2024

Des **formations de bassin** seront proposées aux professeurs dès la rentrée 2023, elles seront proposées rapidement et en concertation avec tous les chefs d'établissement du bassin Toulouse-Est.

Des **formations de proximité** (établissement) seront proposées :

- Formation sur l'égalité filles garçons
- Formation sur l'Education à la vie Affective et Sexuelle

L'établissement mettra en œuvre des **formations en interne** sur le numérique :

- Formation sur Pronote
- Formation sur l'ENT
- Formation sur l'utilisation des matériels multimédia de l'établissement et éventuellement en enseignement à distance.

Il existe aussi la possibilité de s'inscrire aux formations de l'EduLab dont dépend le collège, celui du collège Jean Rostand de Balma. <https://jean-rostand.college.haute-garonne.fr/edulab/>

6.1 Bilan du CDI

Présentation

Le CDI est ouvert 24 heures par semaine, de 8h30 à 15h30 chaque lundi, de 9h à 17 h les mardis et jeudis, de 9h à 16h les vendredis. Il est fermé le mercredi. Les élèves sont accueillis lors des heures de permanence en fonction des heures d'ouverture du CDI, durant la récréation de l'après-midi et lors de la pause méridienne du jeudi, seul jour où il n'y a pas de clubs.

La professeure documentaliste est à temps plein.

Le logiciel de gestion est BCDI

Le CDI est pourvu de deux ordinateurs fixes dont celui du professeur documentaliste et d'une valise d'ordinateurs contenant 12 ordinateurs portables.

La salle principale du CDI est séparée en deux espaces ouverts, l'un consacré à la lecture ou au travail personnel où sont classées les fictions (Romans sur étagères, Mangas dans BAC...) avec 7 tables rondes, l'autre aux documentaires et au kiosque ONISEP avec 9 tables carrées, un tableau blanc, une photocopieuse et la présence d'un vidéoprojecteur pour les cours d'Education aux Médias et à l'Information et toutes autres interventions. Il est assorti de deux pièces, l'une, silencieuse consacrée à la lecture contenant les BD, les lectures dites faciles et les périodiques. La seconde pièce a été aménagée cette année et est dédiée aux professeurs, elle possède 2 ordinateurs, une photocopieuse et un canapé, à la fois salle de travail et de détente ...

La fréquentation du CDI sera difficilement chiffrable car l'appel a eut lieu pendant les premiers mois manuellement, puis sur Pronote avec des élèves n'y apparaissant pas toujours, rajoutés verbalement par appel à la Vie scolaire.

La politique d'acquisition

Le CDI bénéficie d'un budget de 2700 euros. Il reste 986 € jusqu'en 12/2023.

La politique d'acquisition s'inscrit dans le prolongement de celle menée précédemment et vise à développer l'ouverture culturelle des collégiens en favorisant le maintien de leur curiosité. Elle s'insère dans le projet d'établissement et la lettre de rentrée des IA-IPR Etablissement et Vie scolaire.

Elle prend en compte à la fois le goût des élèves qui ont à leur disposition un carnet de suggestions et la qualité des ouvrages, ainsi que le souhait de certains professeurs pour certain ouvrage. Son but est d'étoffer les collections en œuvrant pour le bien être des élèves et d'éveiller leur intérêt dans des domaines variés : le développement des fictions, en variant les supports : achat de nouveaux romans, de nouveaux mangas, de nouvelles BD (Série Mythologie, adaptation d'œuvre célèbre ...) et suivi des séries dont les élèves sont friands.

Le fonds déjà important pour les élèves DYS et petits lecteurs continue d'être développé.

Le développement des documentaires aux thèmes très variés :

- * l'éducation affective et sexuelle,
- * la cuisine,
- * les hommes et femmes célèbres en insistant sur la parité, /ex Picasso, Primo Levi, Veil, Halimi
- * La géographie en suivant l'actualité, /ex L'Ukraine etc ...

Le désherbage (182 livres de séries) a consisté dans l'actualisation de la base des séries dans le catalogue informatisé (grâce à l'aide précieuse de Mme Gipoulou).

Une analyse des abonnements aux périodiques a été menée, et le nombre des abonnements réduit avec une réflexion naissante sur d'éventuels nouveaux abonnements adaptés aux centres d'intérêt des élèves (loisirs,

sport, cuisine, animaux...) Les élèves les consultent très rarement mais il peut sembler opportun de maintenir certains abonnements et d'en souscrire de nouveau pour préserver la diversité des supports (recherche documentaire) et la connaissance du monde de la presse, gage de liberté d'opinion auprès des élèves.

Les collégiens sont abonnés à : Science&vie Junior, Dada, Geek junior, Arkeo junior, Géo ado, Onisep.

Les professeurs bénéficient d'un abonnement à NRP et Inter Cdi.

Les collections :

Le CDI comporte 7329 documents, dont 2543 documentaires, 4406 fictions, 380 périodiques.

Les élèves peuvent emprunter 3 documents. Prêt de 3 semaines pour les romans et une semaine pour les mangas, BD et documentaires. J'ai fait le choix de favoriser les emprunts par une gestion très souple de la durée des emprunts et du nombre des livres empruntés.

Le revers de la médaille est la difficulté du retour des livres empruntés. Il reste un nombre encore trop important de livres de l'année dernière non ramenés, malgré des relances, auquel s'ajoutent les livres non encore ramenés de l'année en cours. Les emprunts sont stoppés dès début juin et des relances ont été envoyées via Pronote avec copie aux parents lorsque c'était possible et liste transmise aux PP.

Le nombre des emprunts reste élevé :

Année scolaire	Nombre d'emprunts
2019/2020	488
2020-2021	514
2021-2022	1696
2022-2023	1300

Les livres les plus empruntés sont des fictions, les mangas, arrivent en tête, « Assassination classroom », suivi de très près par la série de roman « les filles au chocolat » et la Bd « Les coeurs de ferraille ».

Les 6èmes et les 4èmes ont majoritairement emprunté des livres.

Les 6èmes fréquentent le CDI (lecture et lieu refuge) et les 4èmes ont des lectures cursives demandées par leurs professeurs de français les incitant à venir emprunter au CDI

Niveaux	Nombre d'élèves	Nombre d'emprunteurs	%
3	106	29	27,36
4	128	90	70,31
5	125	51	40,8
6	114	81	71,05
Total	473	251	53,07

Activités pédagogiques et culturelles

=> Toute l'année :

L'EMI : Les élèves de 6ème ont cours en demi- groupes, une heure, une semaine sur deux.

Les Cours d'Education aux Médias et à l'information permettent d'appréhender l'objet livre (sa variété, la notion d'auteur, les informations qu'il recèle, les métiers qui lui sont liés...), d'introduire le monde d'Internet et du WEB, d'approfondir les notions d'information, de documents et de médias.

En toile de fond, l'esprit critique (initiation au croisement des sources, au questionnement, à la recherche d'informations, au document de collecte et à la mise en forme sous diaporama), et l'oral sous toutes ses formes.

LES CLUBS : Trois clubs ont été créés sur la pause méridienne, de 13h à 14h, les élèves s'inscrivent en début d'année pour 3 mois et sont très friands !

LE CLUB JOURNAL « VERFIGUE » : Création du journal - 2 numéros, le second est en cours de réalisation. Choix de son identité : le projet éditorial, le titre, le style, les rubriques,

Mise en place d'un comité de rédaction, élection par vote du corps des journalistes de la rédactrice en chef, fer de lance des autres élèves en cas de baisse de motivation.

Appréhension de la rédaction d'un article, de la mise en forme d'un journal

Droit d'auteur et droit de l'image – droit à l'image.

Les journalistes en herbe ont beaucoup travaillé et appris à travailler en équipe, ils se sont investis dans la durée.

LE CLUB CREATION : Créativité au service de thèmes d'actualité, 3 thèmes abordés : Halloween, Noël, La St Valentin et la nature (en cours de réalisation). Travail sur différents matériaux : cartons, papier, crépon ...

LE CLUB LECTURE :

1-Election du prix JeanGay.

Un groupe de 3ème selon une sélection faite par la professeure documentaliste de parutions tous genres confondus de 2022, lisent les livres choisis pour voter pour leur livre préféré au mois de juin. Echanges sur les lectures (fiches de lecture, speed dating...)

2- Planches de BD

Utilisation du site de la Bibliothèque nationale de France(bdbnf)par 4 élèves qui réalisent leur planche de BD en ligne

3- Lecteurs

=> **Ponctuelles :**

* Education vie affective et sexuelle : Les toilettes mixtes avec Mme Giroussens,

* Compétences psychosociales et les addictions : Dispositif UNPLUGGED, niveau 5ème. Avec intervenante et Mme Giroussens,

* Séances d'orientation avec toutes les classes de 4ème en collaboration avec Mme Messine.

* Tables thématique : semaine de la presse, égalité Hommes femmes, résistance

* Dans le cadre de la liaison CM2/6ème, présentation du CDI et de l'EMI aux nouveaux 6èmes des écoles de secteurs.

* Participation à la journée Portes ouvertes : présentation du CDI et de l'EMI

* Participation aux jurys des oraux des 4èmes et des 6èmes dans le cadre du projet pédagogique de mise en place de l'oral pour tous les élèves du collège.

*Participation aux tests de fluence dans le cadre des évaluations nationales des 6èmes.

* Finale Chevaliers des mots, avec Mme Gipoulou

6.2 Bilan du service infirmerie (synthèse)

Giroussens Céline: IDE scolaire titulaire du poste mixte et affectée au collège Jean Gay depuis septembre 2021. L'IDE occupe le poste à temps plein soit un temps hebdomadaire de 39h36/semaine.

Organisation du temps de travail de l'IDE scolaire :

- 3,5 jours de présence au collège (lundi, mercredi, jeudi et vendredi)
- 1 jour de présence sur les écoles de rattachement (mardi).

Le secteur de rattachement regroupe les **5 écoles maternelles et/ou élémentaires** suivantes :

- école maternelle et élémentaire de Gragnague : Les petits artistes,
- école élémentaire de Verfeil : Comtesse de Ségur,
- école maternelle de Verfeil : Jean Louis Viguié,
- école élémentaire de Gauré,
- école maternelle de Lavalette.

6.2.1 L'activité dans le second degré

L'infirmerie est restée ouverte toute l'année (8h-17h00). L'infirmière a réalisé **713 consultations infirmières** du 1^{er} septembre 2022 au 9 juin 2023 dont :

Nombre de consultations à l'infirmerie	A la demande de
713	élèves pour plaies/traumatisme EPS, cour de récréation, céphalées (maux de tête), douleurs abdominales, dysménorrhées (menstruation), mal être, punching-ball, besoin de parler, PAI
0	contraception d'urgence
151	l'infirmière (107 bilans infirmiers et 54 suivis infirmiers)
12	la communauté éducative,
48	Liaisons familles
11	Liaisons avec l'assistante sociale
10	Entretien et liaison avec le médecin scolaire
9	Liaisons avec des partenaires de soins extérieurs
consultations à l'infirmerie du 1^{er} septembre 2021 au 20 juin 2022	

Problématiques en santé relevées par l'infirmière après consultations de celle-ci :

- élèves arrivant malades au collège,
- fatigue en début de journée ou au cours de la journée,
- pas de prise du petit déjeuner (problème de gestion du temps, temps passé sur les écrans, problème d'autonomie),
- troubles du sommeil lié à l'usage des écrans,
- hygiène de vie perturbée,
- manque de confiance en soi,
- réassurance,
- la relation à l'autre, la tolérance, le respect,
- angoisses liées à la difficulté de la relation à l'autre scolaire ou extra-scolaire,
- recherche d'une figure de référence adulte dans l'établissement,
- élève qui a des difficultés à rester dans la classe et qui cherche une échappatoire,
- céphalées, douleurs abdominales,
- blessure suite à un traumatisme,
- éducation à la prise de médicaments,
- inquiétude sur son état de santé ou celle d'un proche,

Les consultations à l'infirmier permettent en individuel de réaliser des éducations à la santé et à la citoyenneté auprès des élèves en fonction des besoins exprimés ou repérés par l'infirmière.

Le constat de « **nombreux passages pas toujours justifiés** » surtout pendant le temps de cours a été relevé. Une présentation des missions de l'IDE faite lors de la pré-rentrée aux enseignants serait souhaitée afin de rappeler que tout abus de l'hospitalité offerte à l'infirmier est préjudiciable aux élèves qui ont besoin d'une aide, d'une consultation d'urgence, d'un suivi et est aussi préjudiciable pour l'élève lui-même.

6.2.2 Gestion des PAI

Mise en œuvre des PAI.

6.2.3 Les modalités d'accès à l'infirmier sont :

Le billet de circulation pendant les heures de cours est réalisé par le professeur puis pris en charge par l'IDE qui valide après le soin la présence de l'élève à l'infirmier. Pendant le temps de récréation ou le temps méridien, l'IDE ne saisit pas le passage de l'élève sur Pronote, sur le temps scolaire les passages infirmier ne sont pas systématiquement saisis sur pronote pour un souci de confidentialité.

6.2.4 Le dépistage infirmier en 6^{ème} :

Le dépistage infirmier s'est déroulé d'octobre 2022 à juin 2023. Ce dépistage s'organise aussi en fonction des emplois du temps des élèves, les évaluations, les absences de l'élève lui-même et des documents nécessaires au dépistage (carnet de santé et document renseigné par les parents). Tous les élèves de 6^{ème} ont bénéficié du bilan infirmier. Avant ce bilan un temps de préparation est nécessaire : information professeurs, documents remis aux élèves et passage IDE en classe afin d'expliquer et de dédramatiser ce bilan.

Synthèse sur les avis émis

	Anomalies repérées pouvant entraîner une consultation médicale								Avis aux familles	Retour des avis émis
	Poids/taille	Hygiène bucco-dentaire	Hygiène de vie, sommeil, écran...	vision	audition	vaccination	PPS	PAI		
107 élèves dépistés au dépistage IDE	22	6	84	5	0	8	7	1	26	4
%	21,2%	5,6%	78,5%	4,6%	0%	7,5%	6,5%	0,9%	24,3%	3,7%

(un élève peut recevoir plusieurs avis si plusieurs motifs)

Il est rappelé que, conformément à l'article L.541-1 du code de l'éducation, le dépistage infirmier des élèves de 6^{ème} est un **dépistage obligatoire**, conduit sous la responsabilité de l'infirmière scolaire.

Ainsi, « les parents ou tuteurs sont tenus, sur convocation administrative, de présenter les enfants à ces visites, sauf s'ils sont en mesure de fournir un certificat médical attestant qu'un bilan de leur état de santé physique et psychologique a été assuré par un professionnel de santé de leur choix », conformément à l'article L.541-1 du code de l'éducation.

6.2.5 Questionnaire de santé concernant les élèves qui s'orientent vers une voie professionnelle

Juin 2022, évaluation de 29 questionnaires de santé pour des élèves de 3^{ème} qui avaient fait au moins un vœu pour une orientation vers la voie professionnelle.

6.2.6 Le protocole sanitaire : Covid-19

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus, l'infirmière a été amenée à apporter des conseils auprès des élèves et de leurs parents. Il a fallu être à leur écoute, les rassurer et les accompagner. Accompagner et renseigner les élèves, les parents et les personnels sur l'évolution des différents protocoles qui se

sont succédés. Les cas positifs au covid ont été identifiés, leurs cas contacts ont été recherchés afin d'informer les familles et de leur donner la conduite à tenir en tenant compte de l'évolution des recommandations jusqu'au 1^{er} février 2023. L'infirmerie a été désignée comme lieu d'isolement en cas de suspicion de covid-19.

6.2.7 Education à la santé

La réalisation de séances en éducation à la santé autour de du harcèlement scolaire, de l'usage du numérique, de l'hygiène de vie (sommeil, alimentation, prise du petit déjeuner), de l'éducation à la vie affective et sexuelle ont pu être proposées aux collégiens. Une intervention par génération numérique auprès des élèves de 5^{ème} complétée par une soirée d'informations et d'échanges avec les parents, ces interventions ont eu lieu pendant la semaine des parcours 2022-2023 dans le cadre du projet MILDECA, pour l'année scolaire 2023-2024 cette action a été à nouveau sollicitée d'autres associations ont aussi été inclus dans le projet MILDECA pour qu'un parcours de sensibilisation à l'usage du numérique soit proposé aux élèves tout au long du collège et avec en complément une soirée d'information aux parents.

Le projet Unplugged : projet de prévention des addictions, qui se base sur les compétences psycho-sociales a été réalisée avec l'ensemble des classes de 5^{ème} cette année il sera poursuivi pour le niveau de 5^{ème} pour l'année scolaire 2023-2024, une soirée à l'attention des parents est aussi envisagée en collaboration avec l'association ARPADE.

Les élèves de 5^{ème} ont été formés aux Gestes Qui Sauvent, une formation PSC1 pour 20 élèves de 4^{ème} est en cours de préparation.

Un atelier co-animé infirmière CPE, qui avait pour but de renforcer les compétences psycho-sociales et l'estime de soi a été proposé à certains élèves sur le temps de la pause méridienne.

En collaboration avec l'association transformer le négatif en positif, mise en place de 3 ateliers philo avec la classe de 6^{ème} 2

6.2.8 Conclusion

Un travail a été réalisé tout au long de l'année scolaire 2022-2023 pour accueillir, accompagner les élèves dans une démarche citoyenne et autonome.

6.3 Association Sportive

Assemblée Générale du jeudi 9 septembre de 13h15 à 14h :

1- Bilan d'activités et élection du nouveau bureau

2- Lancement des inscriptions, avec cotisation pour l'AS, 24 euros sans augmentation depuis 4 ans + 10 euros pour l'achat du T-shirt de l'AS pour les nouveaux inscrits de cette année + 7 euros pour l'achat de la gourde village-pilote- collège Verfeil.

2 euros sont reversés à VP pour l'achat d'une gourde dans le cadre du projet « collège de Verfeil- Village Pilote au Sénégal » qui a fait l'objet d'un EPI pour le niveau 4ème.

3 - Début de l'AS : mardi 14 septembre pour les Benjamins de 13h00 à 14h00

Jeudi 16 septembre pour les Minimes de 13h00 à 14h00

Puis, Entraînement mardi entre 13 et 14 h pour les benjamins

Jeudi entre 13 et 14 h pour les minimes

Nombre de licenciés (en hausse à la rentrée 2021, en hausse à la rentrée 2023 (125 licenciés, soit 25 pour cent de l'effectif du collège.)

BILAN D'ACTIVITES

1 - Sortie « relais des AS »

Relais de course de demi-fond à laquelle tous les élèves inscrits à l'AS participent ; c'est notre première action

commune toutes AS du collège Jean Gay (foot, volley, badminton) confondues, de l'année :

Le district s'occupe de réserver les bus. Cette année, il y a eu pour cette période, pénurie de bus ; le relais des AS n'a pu, à notre grand regret se faire.

Nous espérons qu'il se fera l'an prochain. En général, nous remportons la coupe du collège le plus représenté et certaines de nos équipes sont très bien classées dans le palmarès.

2 - Activité Badminton :

Moins de licenciés cette année que les années précédentes (20 licenciés) . Cela peut certainement s'expliquer par la proposition de 2 nouvelles activités cette année, le futsal et le foot, encadré par M. Assemat, nouvellement nommé dans l'établissement scolaire et le volley, encadré par Mme Fernin

Compétition : compétition de district uniquement, les élèves ne s'étant pas fait qualifiés pour les interdistrict.

Petit groupe d'élèves mais élèves assidus.

3 - Activité Foot :

58 licenciés dont 55 assidus

Minimes : 25 licenciés : 5 compétitions

Résultats : vice champion de district, champion interdistrict, et 4ème du département.

Benjamins : 33 licenciés : 4 compétitions : 3ème de district

Un projet partenariat avec le club de foot de Verfeil, qui sera reconduit l'an prochain avec un intervenant, Théo Gadamer (ancien élève du collège) intervenant en binôme avec M. Assémat, le mardi.

Le Tournoi de fin d'année organisé au stade de Verfeil avec 18 participants. Remise de maillots floqués à l'effigie du Collège Jean Gay

4 jeunes officiels formés au niveau départemental.

4 - Activité Volley :

47 licenciés (10 benjamins : tous assidus ; 37 minimes : 7 non assidus)

X licenciés ; beaucoup plus de minimes (et de minimes 3ème) que de benjamins mais ceci peut s'expliquer par le fait que nous faisons du volley en EPS en classe de 4ème et qu'en général les élèves, dès qu'ils se débrouillent un peu apprécient cette activité.

2 équipes de minimes (1 équipe garçons et 1 équipe filles), arrivées 2ème au district à 1 point des 1er et donc sélectionnées aux interdistricts.

Filles : 3ème des interdistricts

Garçons : 2ème des interdistricts.

Validation de 2 jeunes officiels (JO) au niveau district en benjamins

Validation de 2 JO au niveau départemental en minimes.

5 - Sortie de fin d'année :

L'AS s'est terminée le mercredi 14 juin avec une sortie accrobranche à Castelmaurou.

Prise en charge par l'Association sportive, du bus ainsi que d'une participation de 8 euros par élève. Les élèves ont payé individuellement 10 euros.

Nous y avons passé la journée, les élèves ont pu choisir leur parcours. Les plus grands d'entre eux sont allés sur les parcours les plus difficiles.

PERSPECTIVES POUR 2023-2024

- Activités reprises : Volley, Foot, Badminton ou une autre activité : en cours de réflexion
- Même organisation de l'AS (Mardi : benjamins – Jeudi : Minimes)
- Reconduction des compétitions dans chaque activité, relais des AS et sortie de fin d'année
- Formation de JO

6.4 FSE

Nombre d'adhérents : 358 - Prix de l'adhésion : 10 euros

Composition du Bureau :

- Présidente : Mme Poussier - Vice-présidente : Mme Lebeau
- Trésorière : Mme Eymard – Vice-trésorière : Mme Jardi
- Secrétaire : Mme Limbert – Vice – secrétaire : Mr Assemat

Actions pour récupérer des fonds :

Cotisations, vente de photos, vente de chocolats (livrés à domicile cette année encore par le biais du site initiatives), vente de sapins de Noël, vente de paniers bio du collectif « Paysannes » de Verfeil.

Participation du FSE :

Achat de matériel pour les différentes activités de la pause méridienne : ballons pour les plateaux, CNRD, club théâtre, AST, atelier couture ; Financement du transport pour l'AS, achat de matériel pour l'AS.

Le FSE a participé au financement de sorties et de voyages : Cinéma pour tous les 3ème (« Le voyage du siècle » au Méliès de Castelmaurou), Cité de l'espace, Voyage en Provence, APPN ski en 5ème et APPN 6ème.

Le FSE a de plus financé les récompenses achetées pour les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats au DNB en 2022, les récompenses pour les élèves du CNRD, celles du concours d'affiches sur le harcèlement.

Projets :

Participation aux voyages, aux sorties, de l'AS ou autres pour l'année scolaire 2023-2024, vente de chocolats et de sapins de Noël.

Le FSE se réengage à s'adapter de nouveau aux projets à venir, en fonction de l'actualité et des propositions, dans le but de favoriser l'accès à la culture et aux activités extra scolaires des élèves, dans le même souci d'égalité et d'ouverture sur l'extérieur que les années précédentes.